

Réunion du 29 juin 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danièle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

**N° CP/2015/246 - Fonctionnement des collèges publics - 3126
Dotations de fonctionnement complémentaires 2015**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 88 032,91 € soit :

- 3 970,91 € au titre de la prise en charge par le Département des frais de gros entretien et de renouvellement des installations de chauffage urbain de l'année 2014 du collège de l'Esplanade à Strasbourg

- 1 800 € au titre de la prise en charge par le Département des prestations d'animation d'ateliers de confection réalisées dans les collèges ci-dessous, dans le cadre du concours "A vos piles, collectez, gagnez" organisé dans les collèges bas-rhinois du 3 novembre 2014 au 30 janvier 2015
. HERRLISHEIM : 1 200 €
. DRUSENHEIM : 600 €

- 864 € au titre de la participation du Département à une action éducative en faveur des collèges suivants :
. LAUTERBOURG Georges Holderith: 190 €
. LA WALCK Val de Moder: 149 €
. SAVERNE Les Sources : 330 €
. SOULTZ SOUS FORETS l'Outre Forêt : 195 €

- 13 000 € aux collèges ci-dessous pour l'acquisition d'un véhicule de service équipé d'une remorque
. LAUTERBOURG Georges Holderith : 6 500 €
. STRASBOURG Vauban : 6 500 €

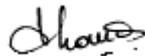
- 15 500 € au titre de l'équipement en matériel de reprographie des collèges suivants :
. GERSTHEIM : 6 500 €

- . LA WALCK : 4 000 €
- . WOERTH : 5 000 €

- 52 898 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :
 - . BENFELD : 3 840 € (une auto-laveuse pour l'entretien des sols)
 - . CHATENOIS : 8 803 € (réparation de divers équipements de la demi-pension)
 - . DIEMERINGEN : 6 876 € (deux auto-laveuses pour l'entretien des sols)
 - . DRUSENHEIM : 1 261 € (réparation d'un four de la demi-pension)
 - . ESCHAU : 2 000 € (dont 1 500 € pour une tondeuse à gazon autotractée et 500 € pour un taille haies destinés à l'entretien des espaces verts)
 - . HAGUENAU Foch : 4 200 € (9 tables de tennis de table, des chariots et des rayonnages pour l'enseignement de l'EPS)
 - . HOERDT : 2 888 € (réparation d'un frigo, d'une vitrine réfrigérée et d'une friteuse de la demi-pension)
 - . LA WALCK : 5 000 € (une tondeuse à gazon autoportée équipée d'une lame à neige pour l'entretien des espaces vert)
 - . LINGOLSHEIM Maxime Alexandre : 2 500 € (du matériel de secourisme pour la formation des élèves au PSC1 (Prévention Secours Civique niveau 1))
 - . SOUFFLENHEIM : 803 € (réparation du lave-vaisselle de la demi-pension)
 - . STRASBOURG Erasme : 5 500 € (d'équipements pour l'atelier "Production Industrielle" de la SEGPA)
 - . STRASBOURG Esplanade : 7 710 € (dont 5 700 € pour des tapis de gymnastique pour l'enseignement de l'EPS et 2 010 € pour une armoire ventilée destinée au laboratoire de sciences)
 - . STRASBOURG Sophie Germain : 1 517 € (réparation d'une chambre froide de la demi-pension)

Ces subventions seront versées aux bénéficiaires dès que la délibération sera exécutoire.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150629-lmc193156-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 06/07/15